



COMITE DE DIRECTION

Bureau Exécutif

PROCÈS-VERBAL n°13

Réunion du : vendredi 29 novembre 2019

Présidence : M. Éric BORGHINI

Présents : Mme Véronique LAINÉ, MM. Roger ANTONELLI, Paul AUDAN, Vincent CASERTA, Noël MANNINO, Mathieu SAVY

MODALITÉS DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.

Le Président a décidé de convoquer un Comité de Direction « dématérialisé », par courrier électronique, adressé à l'ensemble des membres.

I- CONDOLEANCES

A la suite du décès de Francis MENNELLA, passionné du football et membre Fondateur du SC Montredon Bonneveine, le Président et les Membres du Comité de Direction adressent, avec une immense tristesse, leurs plus sincères condoléances à sa famille et ses proches, au Club et à toutes les personnes touchées par cette disparition.

II- INFORMATIONS DU PRESIDENT

- PROMPT RETABLISSEMENT

Le Président et les membres du Comité de direction souhaitent un prompt rétablissement à Alexandre ARTUPHEL, joueur du Club d'AIR BEL, gravement blessé lors du match qui opposait son Club au SMUC et salue le sang-froid du joueur Driss LARAOUI intervenu auprès de son co-équipier.

- COUPE DE FRANCE - FELICITATIONS

Le Président et les membres du Bureau Exécutif félicitent les clubs du RC GRASSE, de l'ÉTOILE FREJUS ST RAPHAEL et de l'ATHLETICO MARSEILLE pour leur victoire au 7^{ème} tour de la Coupe de France et leur souhaitent bonne chance pour la suite.

Le Président et les membres du Bureau Exécutif félicitent également les clubs de TARASCON, AS MONACO Féminin et l'OGC NICE pour leur qualification au prochain tour de la Coupe de France Féminine et leur souhaitent bonne chance pour la suite.

- FELICITATIONS POUR LA MEDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le Président et les membres du Bureau Exécutif adressent leurs félicitations à M. Vito CRISTINA, Président de l'Entente des clubs niçois et dirigeant de l'ASPTT NICE, pour la médaille de la Jeunesse et des Sports qu'il s'est vu remettre.

III- AFFAIRES JURIDIQUES

- PROPOSITION DE CONCILIATION : MONSIEUR KHALED KEHIHA C/ LMF

Le Bureau Exécutif,

Pris connaissance de la proposition faite le 21 novembre par le conciliateur,

Décide de s'opposer à cette proposition de conciliation.

IV- AFFAIRES SPORTIVES

- REGIONAL 1 – JOURNEE 7 - MATCHS REPORTEES SUITE AUX INTEMPERIES

Éric BORGHINI informe avoir été sollicité par les clubs de R1 Senior suite à la décision de report de la Journée 7 au 05 janvier 2020, du fait des intempéries lors du week-end des 23 et 24 novembre.

Les clubs mettent en avant la difficulté de préparer cette journée de Championnat, dont l'enjeu est important, compte tenu des fêtes de fin d'année.

Le Président, après s'être entretenu avec le Président de la Commission Régionale des Activités Sportives, propose à ladite Commission de revoir sa position et de fixer la Journée 7 de R1 Senior au 22 décembre 2019, et de reporter le tour 2 (1/16 de finale) de la Coupe Méditerranée au 05 janvier 2020.

Le Bureau Exécutif approuve cette préconisation.

V- AFFAIRES COURANTES

- RADIATION

Le Bureau Exécutif enregistre les radiations suivantes :

District de Provence :

- U.S. LAMBESC INDEPENDANTE (580708)
- MAZARGUE ENTREPRISE MASSILIA FOOT (681006)
- A.C.S. ANTILLO GUYANNAISE (532362)
- A.S. M.J.B. (580884)
- F.C. BOCAGE FONDACLE LES OLIVES (653560)
- A.S.J. ISTAMBOUL (581652)
- C.O.C. SAINT LOUIS (581676)
- A.S. KUHLMANN (503487)
- S.C. JOUQUARDE (539990)
- A.S. MERLAN MARSEILLE (580834)
- A.C. LA CHAUME (581226)
- A.S. MAS THIBERT (581376)
- O.N.E. BEAUSOLEIL (581595)
- A.S.F.C. SAINT MAURONT (582032)
- A.S.P.T.T. MARSEILLE (601983)
- A.S. BERROISE FOOT 604371)
- G.S. EPARGNE MARSEILLE (610622)
- E.M.H. ALLAUCH (611638)
- COGEPART F.C. (682034)

District du Var :

- HYERES OLYMPIQUE (N°882376)

Noël MANNINO
Secrétaire Général